



1006712602

DATE DEPOT :	2010-08-03
NUMERO DE DEPOT :	67126
N° GESTION :	2010B16415
N° SIREN :	524111317
DENOMINATION :	GRAZIE
ADRESSE :	15 Rue saint Benoît 75006 Paris
DATE D'ACTE :	2010/07/13
TYPE D'ACTE :	CERTIFICAT
NATURE D'ACTE :	ATTESTATION BANCAIRE



Banque Martin Maurel

ATTESTATION

Nous soussignés,

Monsieur Philippe Boulon, Directeur
Monsieur Benoît Olivier, Fondé de pouvoir

agissant au nom et pour le compte de la Banque Martin Maurel, société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 54.246.330 Euros, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est situé au 43, rue Grignan, 13006 Marseille, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Marseille sous le n° 308 365 576,

attestons qu'il a été déposé le 12 juillet 2010 par :

SLJ Cohen SARL Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 443 621 768 Dont le siège social est sis 15 rue Saint Benoît à Paris (75006)	Monsieur Julien Cohen Demeurant au 14 passage Boiton à Paris (75013)
--	---

une somme de 5.000,00 (cinq mille) euros, en la forme :

- d'un chèque n° 0389245 d'un montant de 4.800,00 euros tiré par SLJ Cohen sur le compte n° 04061025364 ouvert auprès de la Banque Populaire,
- d'un chèque n° 3710493 d'un montant de 200,00 euros tiré par Monsieur Julien Cohen sur le compte n° 1125393 ouvert auprès de la Neuflize OBC.

correspondant, selon les déposants, à la libération à due concurrence des apports en numéraires du capital social de la société en formation ci-après désignée :

- Dénomination : Grazie
- Forme : Société par Actions Simplifiée
- Capital social : 5.000,00 euros
- Futur siège social : 91 boulevard Beaumarchais à Paris (75003)

A été remis concomitamment par les déposants :

- le projet des statuts, comportant le nom, prénom usuel et domicile des associés,
- la liste des souscripteurs avec l'indication des sommes versées par chacun d'eux.

Sous réserve de l'encaissement effectif du titre de paiement remis, cette somme sera en conséquence bloquée sur le compte spécial prévu à cet effet.

Il est ici précisé que la Banque Martin Maurel agit ainsi à titre de simple dépositaire et décline toute responsabilité quant à l'origine des fonds déposés et leur utilisation après déblocage.

Fait à la demande de l'intéressé, pour servir et valoir ce que de droit.

A Paris,
Le 13 juillet 2010
En 2 originaux